

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 19 (1932)
Heft: 4

Artikel: Note sur l'architecture à Genève
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-17640>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les logiques architecturales

Extrait d'une conférence de M. Henri Sauvage, tenue à la Salle Pleyel, Paris, le 14 décembre 1931. Le compte rendu est publié entièrement dans «La construction moderne» no. 14, du 3 janvier 1932.

Pour les extrémistes de gauche, la tradition s'oppose à l'esprit moderne. Je crois qu'ils ont tort, car nos architectes du centre (parmi lesquels se range M. Sauvage lui-même), donnent au contraire, à chaque instant, des preuves évidentes de l'intérêt qu'ils attachent à la solution des problèmes nouveaux par des moyens nouveaux. Donc, bien que traditionalistes, ils sont modernes; ils ont l'esprit moderne.

Alors, d'où vient qu'on leur refuse, à gauche, cette qualité? N'y a-t-il pas au fond de ce débat, pacifique et courtois, un malentendu? Le but poursuivi par les uns et par les autres est-il si différent?

Eh bien, Messieurs, il faut avoir le courage de le dire, il y a en effet un regrettable malentendu, car le but poursuivi est exactement le même: et quel est ce but? C'est: la réhabilitation de la logique.

Or, en matière de construction, toutes ces règles — si l'on en croit nos confrères de gauche — découlent de la logique pure. Le sentiment n'aurait aucune part dans nos créations. Oui, je veux bien que la logique soit à la base de toute construction digne de ce nom. Comment, raisonnablement, en pourrait-il être autrement?

Il faut bien qu'un bâtiment tienne debout; qu'il soit habitable; qu'il soit durable.

C'est évident, la logique est à la base.

Note sur l'architecture à Genève

Genève se transforme. L'évolution vers de nouvelles conceptions, dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture, y progressent de jour en jour. Sans renier la moindre parcelle d'un passé qui, dans la ville haute et dans la campagne, leur a légué d'admirables édifices, les Genevois ont compris le sens de l'effort à faire en raison des besoins du temps présent et des possibilités que leur offrent les constructeurs et tous ceux dont la mission est de créer.

Mais de quelle logique parle-t-on?

Ce mot de logique n'est-il pas, au fond, extrêmement vague?

C'est que à regarder les choses d'un peu plus près, il me semble que l'architecte ne se réfère pas à une logique déterminée, mais à une infinité de logiques qui souvent s'affrontent, et même sont incompatibles.

En effet, il y a la logique climatique, la logique ethnique, la logique statique, la logique économique; les logiques esthétique, psychologique, sociale, thérapeutique, commerciale, sentimentale, administrative, etc... On en citerait, facilement, une centaine.

Voilà donc un point qui me semble acquis. L'architecte obéit aux pressions, non d'une logique, mais d'une série indéterminée de logiques, dont les influences seront par lui plus ou moins ressenties selon... selon quoi? Selon son tempérament, c'est-à-dire suivant sa sensibilité d'artiste: suivant son sentiment.

Ne devient-il pas évident, maintenant que les défenseurs de la théorie du mur nu se trompent lorsqu'ils affirment que l'architecte doit satisfaire aux seules exigences de la logique?

Par contre, il apparaît comme certain que, seul, notre sentiment personnel nous permet de faire une sélection parmi les ordres impératifs qui nous arrivent de toutes parts, et qui trouvent un écho plus ou moins profond dans la caisse de résonance que réalise le cerveau de l'artiste.

Prudente, Genève n'a pas suivi, dès la première heure, tous les bergers qui s'offraient à elle pour la guider. Le rationalisme intégral, brusquement proposé et se manifestant sous la forme de constructions dont l'aspect extérieur ne comporte pas de recherche esthétique et ne présente qu'une manifestation du concept de l'intérieur, ne s'est pas imposé spontanément à l'esprit des Genevois. Individualistes, ils ont voulu discuter. Et parfois longuement. Mais le bon sens leur est acquis et, quand leur

sensibilité latine se trouve au diapason de la logique et de la discipline qu'ils se plaisent à reconnaître chez leurs confédérés d'outre-Sarine, ils restent alors fidèles à la conviction qui est née en eux.

Une preuve très évidente de l'intérêt que les Genevois apportent à toute question d'urbanisme et d'architecture nous est donnée par les nombreuses polémiques qui s'engagent dans la presse, par les observations et les critiques qui s'adressent aux autorités responsables et par les conférences et expositions, traitant de l'agrandissement et de la transformation de la ville, qui s'adressent au public.

La fougue juvénile et l'esprit rassis s'y affrontent souvent. La conservation de ce qu'on considère comme un patrimoine, le souci de ménager les finances de la collectivité, le désir de maintenir une habitude, s'opposent, parfois avec âpreté, aux idées très nettes de ceux qui entendent tout subordonner aux exigences de la circulation et à la nécessité de créer, entre les habitations, de grands espaces ensoleillés où l'air sera toujours pur.

De grands problèmes d'urbanisme sont posés à Genève. Nombreux sont les échanges de vues et les études qui ont été faits dans le but d'établir les plans relatifs à la reconstruction de la rive droite du Rhône, à l'aménagement de la vieille ville et à l'édification d'un bâtiment postal que les Autorités fédérales désirent contigu à la gare.

Il est indéniable qu'un certain flottement, dû à la dispersion des efforts et à la position prise par certains milieux, se manifeste actuellement au sujet de ces différents projets. Mais l'urgence est trop grande pour que des décisions très prochaines n'interviennent pas, même si quelques-uns estiment avoir encore de nouvelles suggestions à proposer.

Genève a vu s'élever, au cours de ces dernières années, de très nombreux immeubles, antérieurs ou postérieurs à l'application de la loi de 1929 sur les constructions. Effort très justifié vers une discipline particulièrement désirable à Genève, cette loi a cependant révélé des lacunes qui appellent un remaniement. A la fois stricte et libérale, elle a donné naissance à des compromis qui devraient être évités, soit dans le domaine de l'urbanisme, soit dans celui de l'habitation.

A part des ensembles remarquables, tels que ceux de Montchoisy et de Vieussieux, l'effort architectural des constructeurs n'a pas donné, dans l'ensemble des bâtiments édifiés au cours de ces dernières années, de très heureux résultats. L'individualisme et le libéralisme en sont cause, qui empêchent souvent le bon sens d'intervenir. En fait, on ne réalise pas suffisamment à temps que, sur la base d'un tracé adopté par un service com-

pétent, l'ordonnance et l'esthétique de la rue sont fonction de la valeur architecturale des constructions proposées.

Et ceci nous conduit à l'esprit moderne qui se manifeste à Genève plus encore, pour l'instant, par ses tendances que par ses réalisations. Pour un certain nombre de constructeurs il représente une mission dont le but est très élevé. Pour quelques-uns, il n'est qu'un tremplin permettant une mise en évidence facile. Pour d'autres, enfin, il est lettre morte.

De façon plus intime, mais sous une forme plus prégnante peut-être, l'évolution vers un esprit nouveau est particulièrement sensible dans les efforts de particuliers qui, devant construire ou transformer quelque immeuble, ou partie d'immeuble, n'hésitent pas à le faire dans un sens rationnel, dans un style épuré qui, selon les tendances et la culture des architectes qu'ils emploient, conservera une allure classique ou s'évadera, délibérément, de toute tradition.

Ces efforts, où tout doit concourir à l'harmonie, à la simplicité, à la recherche des proportions des volumes, à l'adaptation du mobilier, à l'ambiance qui doit être créée par la couleur et la qualité des matériaux employés, sont tout à fait dignes de retenir l'attention. S'il n'est pas entendu de chacun, l'ensemblier peut, cependant, élever la voix et chercher à convaincre. Et, s'il n'est pas lui-même constructeur, il trouvera des artisans et des maisons qualifiées qui réaliseront ses projets.

En dehors de la construction du Palais des Nations, dont le public genevois ne connaît que des esquisses insuffisantes pour former l'opinion, quelques édifices récents, ou en cours de construction, peuvent être signalés. Ce sont:

L'immeuble du Crédit Suisse, à la Place Bel-Air, dont l'inauguration vient d'avoir lieu. Belle synthèse d'architecture classique, ce bâtiment peut être considéré comme une «moyenne» entre un style d'avant-garde et un style traditionnel. L'étude des intérieurs, l'ambiance générale, due à la clarté et à la sobriété de la décoration, le mobilier de lignes très épurées, contribuent à la réussite d'un ensemble un peu sévère mais de parfaite tenue.

L'hôtel de Cornavin, construction réalisée avec une étonnante rapidité, dont les lignes sont parfaitement adaptées à la nouvelle place Cornavin et qui comporte, en sous-sol, une très intéressante salle de cinéma.

L'immeuble «Clarté», en cours de construction, qui groupe des appartements de conception très personnelle et représente un effort réel dans la recherche d'un nouveau confort et d'une hygiène rationnelle.

Le bâtiment de la Conférence du Désarmement, dont parlera l'article suivant. *Ad. Guyonnet*, architecte.